

Date de la Révision: 11/10/2015

C'est un kit qui contient les composantes suivantes: EUCOPOXY TUFCOAT PART A EUCOPOXY TUFCOAT CONCRETE GRAY PART B



Date de la Révision: 11/10/2015

# FICHE SIGNALÉTIQUE

#### 1. Identification

Identificateur du produit: EUCOPOXY TUFCOAT PART A

Code de produit: 138C 02

Utilisation recommandée et restrictions d'emploi

Utilisation recommandée: Produit d'étanchéité

Restrictions conseillées pour l'utilisation: Donnée inconnue.

Renseignements sur le Fabricant/Importateur/Fournisseur/Distributeur

Euclid Admixture Canada Inc.

2835 Grand-Allee

Saint Hubert QC J4T 2R4

CA

Personne à contacter: Département d'EH&S Téléphone:

(450)465-2233

Numéro de téléphone d'appel d'urgence: 1-800-424-9300 (Les Etats-Unis); 1-613-996-6666 (Le

Canada)

#### 2. Identification du/des danger(s)

#### Classification du Danger

**Dangers Physiques** 

Liquides inflammables Catégorie 3

Risques pour la Santé

Lésion/Irritation Grave Des Yeux Catégorie 2B Risque d'Aspiration Catégorie 1

Toxicité inconnue - Santé

60 % Toxicité aiguë, orale Toxicité aiguë, cutanée 60 % Toxicité aiguë, inhalation, vapeurs 100 % Toxicité aiguë, inhalation, poussière 100 %

ou brouillard

Risques pour L'Environnement

Dangers aigus pour le milieu Catégorie 3

aquatique

Toxicité inconnue - Environnement

Dangers aigus pour le milieu 74 %

aquatique

Dangers à long terme pour le milieu 100 %

aquatique

#### Éléments d'Étiquetage

#### Symbole de Danger:



Date de la Révision: 11/10/2015



Mot Indicateur: Danger

Mention de Danger: Liquide et vapeurs inflammables.

Provoque une irritation des yeux Peut être mortel en cas d'ingestion et Nocif pour les organismes aquatiques

Conseil de Prudence

Prévention: Tenir à lécart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces

chaudes. Ne pas fumer. Conserver le récipient bien fermé. Les conteneurs

au sol et équipement de réception. Utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/ antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des

étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges

électrostatiques. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage. Lavez vigoureusement après manipulation.

Intervention: En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant

plusieurs minutes. Rétirer les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau/sous une douche. En cas d'ingestion : Appeler immédiatement un centre antipoison/médecin. NE PAS faire vomir. En cas de feu: Utiliser ... comme moyen d'extinction.

**Entreposage:** Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver au frais. Garder sous

clef.

Élimination: Éliminer le contenu/contenant dans une installation appropriée de traitement

et d'élimination conformément aux lois et règlements applicables, ainsi qu'en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

Autres dangers qui ne se traduisent pas par une classification SGH: Un liquide inflammable accumulant la statique peut devenir

électrostatiquement chargé, même avec de l'équipement mis à la masse et mis à la terre. Des étincelles peuvent allumer les liquides et les vapeurs.

Peut provoquer des incendies instantanés ou des explosions.

#### 3. Composition/Information sur les composants

#### Mélanges

Identité Chimique	Numéro CAS	Contenu en pourcentage (%)*
Xylene	1330-20-7	15 - 40%



Date de la Révision: 11/10/2015

1-Methoxy-2-Propanol	107-98-2	10 - 30%
----------------------	----------	----------

<sup>\*</sup> Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

#### 4. Premiers soins

Ingestion: Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison. Rincer la

bouche. Ne jamais faire boire une personne inconsciente. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu

de l'estomac dans les poumons.

**Inhalation:** Sortir au grand air.

**Contact Cutané:** Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à

l'eau/se doucher.

Contact avec les yeux: Toute substance en contact avec l'oeil devrait être rincée immédiatement à

l'eau. S'ils s'enlèvent facilement, retirez les verres de contact. Si l'irritation

des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

**Symptômes:** Irritation des voies respiratoires.

Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

**Traitement:** Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

#### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Risques d'Incendie Généraux: Utiliser de l'eau pulvérisée pour que les contenants exposés au feu restent

frais. L'eau peut être inefficace pour combattre le feu. Combattre l'incendie à partir d'un endroit protégé. Éloigner les récipients de l'incendie si cela

peut se faire sans risque.

# Agents extincteurs appropriés (et inappropriés)

Moyen d'extinction

approprié:

Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres

produits chimiques éventuels.

Méthodes d'extinction

inappropriées:

Oi

Éviter un jet d'eau direct, qui dispersera et étendra le feu.

Dangers spécifiques provenant

de la substance chimique:

Les vapeurs peuvent se diffuser jusqu'à une source d'inflammation éloignée puis provoquer un retour de flamme. Les vapeurs peuvent provoquer un feu à inflammation spontanée ou s'enflammer de manière explosive. Éviter l'accumulation de vapeurs et gaz à des concentrations

explosives.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Procédures de lutte contre

l'incendie:

Données non disponibles.



Date de la Révision: 11/10/2015

Équipement de protection spécial pour les pompiers:

Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

# 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. ÉLIMINER toutes les sources d'inflammation (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Tenir le dos contre le vent.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Endiguer et absorber les déversements à l'aide de sable, de terre ou d'autres matières non inflammables. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale.

Procédures de notification:

En cas de déversement ou de dispersion accidentelle, informer les autorité compétentes conformément à la réglementation en vigueur.

Mesures de Précautions Environnementales: Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts.

#### 7. Manipulation et entreposage

Précautions pour une manipulation sécuritaire:

Éviter le contact avec les yeux. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Tenir à lécart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Les conteneurs au sol et équipement de réception. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection approprié. Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle.

Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité: Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit frais.

# 8. Contrôle de l'exposition et protection personnelle

#### Paramètres de Contrôle

**Limites d'Exposition Professionnelle** 

Identité Chimique	Туре	Valeurs Limites d'Exposition	Source
Xylene	TWA	100 ppm	États-Unis - Valeurs limites
			d'exposition de l'ACGIH (2011)
	STEL	150 ppm	États-Unis - Valeurs limites
	0.22		d'exposition de l'ACGIH (2011)
	PEL	100 ppm 435	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA
		mg/m3	pour les contaminants de l'air (29
			CFR 1910.1000) (02 2006)
1-Methoxy-2-Propanol	TWA	50 ppm	États-Unis - Valeurs limites
			d'exposition de l'ACGIH (02 2013)
	STEL	100 ppm	États-Unis - Valeurs limites
			d'exposition de l'ACGIH (02 2013)





Date de la Révision: 11/10/2015

Nom chimique	Туре	Valeurs Lir d'Exposit		Source
Xylene	TWA	100 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
	STEL	150 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Xylene	TWAEV	100 ppm		Canada. Ontario VLEs. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)
	STEL	150 ppm		Canada. Ontario VLEs. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)
Xylene	TWA	100 ppm	434 mg/m3	Canada. VLEs Québec. (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail) (12 2008)
	STEL	150 ppm	651 mg/m3	Canada. VLEs Québec. (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail) (12 2008)
1-Methoxy-2-Propanol	TWA	50 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
	STEL	75 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
1-Methoxy-2-Propanol	TWAEV	100 ppm		Canada. Ontario VLEs. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)
	STEL	150 ppm		Canada. Ontario VLEs. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)
1-Methoxy-2-Propanol	TWA	100 ppm	369 mg/m3	Canada. VLEs Québec. (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail) (12 2008)
	STEL	150 ppm	553 mg/m3	Canada. VLEs Québec. (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail) (12 2008)



Date de la Révision: 11/10/2015

Valeurs Limites Biologiques

Identité Chimique	Valeurs Limites d'Exposition	Source
Xylene (Acides méthylhippuriques: Temps d'échantillonnage : Fin du quart de travail.)	1.5 g/g (Créatinine dans l'urine)	ACGIH BEL (03 2013)

Contrôles Techniques Appropriés Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation de vapeurs et du brouillard. Une ventilation mécanique ou une

évacuation localisée peut être requise.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Informations générales: Utiliser un dispositif de ventilation antidéflagrant. Bonne ventilation en

générale (habituellement 10 changements d'air à l'heure) doit être

effectuée.

Protection du visage/des

yeux:

Porter des lunettes de protection/masque facial.

Protection de la Peau

Protection des

Mains:

Porter des gants de protection appropriés en cas de risque de contact

avec la peau.

Autre: Données non disponibles.

**Protection Respiratoire:** En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Demander l'avis de votre supervision locale.

**Mesures d'hygiène:** Ne pas fumer pendant l'utilisation. Suivre les règles de bonnes pratiques

industrielle.

#### 9. Propriétés physiques et chimiques

#### **Apparence**

État physique:LiquideForme:LiquideCouleur:Jaune

Odeur:

Seuil de perception de l'odeur:

Point de fusion/point de congélation:

Température d'ébullition initiale et

Légère, Pétrole/solvant

Données non disponibles.

Données non disponibles.

Données non disponibles.

intervalle d'ébullition:

24 °C 75 °F(Setaflash coupelle fermée)

Taux d'évaporation: Plus lent que l'éther

Inflammabilité (solide, gaz): Non

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

Point d'éclair:



Date de la Révision: 11/10/2015

Limites d'inflammabilité - supérieure

(%):

Données non disponibles.

Limites d'inflammabilité - inférieure

(%):

Données non disponibles.

Limites d'explosivité - supérieure

(%)

Données non disponibles.

Limites d'explosivité - inférieure (%): Données non disponibles.

Pression de vapeur: Données non disponibles.

Densité de vapeur:

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se déplacent par

conséquent au niveau du sol et au fond des réservoirs.

Densité relative: 1.0

Solubilité(s)

Solubilité dans l'eau:
Solubilité (autre):
Données non disponibles.
Coefficient de répartition (n-octanol/eau):
Données non disponibles.
Température d'auto-inflammation:
Données non disponibles.
Température de décomposition:
Données non disponibles.
Viscosité:

< 20.5 mm2/s (40 °C 104 °F)

#### 10. Stabilité et réactivité

**Réactivité:** Données non disponibles.

Stabilité Chimique: La substance est stable dans des conditions normales.

Possibilité de Réactions

Dangereuses:

Données non disponibles.

**Conditions à Éviter:** Chaleur, étincelles, flammes.

Matières Incompatibles: Amines Époxydes. Éviter le contact avec des substances oxydantes (p. ex.

acide nitrique, peroxydes, chromate).

Produits de Décomposition

Dangereux:

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de

carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

#### 11. Informations toxicologiques

# Informations sur les voies d'exposition probables

Ingestion: Peut être ingéré par accident. L'ingestion peut provoquer une irritation et un

malaise.

Inhalation: À des concentrations élevées, les vapeurs, la fumée ou la bruine peuvent

irriter le nez, la gorge et les muqueuses.

**Contact Cutané:** Modérément irritant pour la peau en cas d'exposition prolongée.

**Contact avec les yeux:** Provoque une irritation des yeux

**EUCLID CHEMICAL** 

Version: 2.0

Date de la Révision: 11/10/2015

#### Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (répertorier toutes les voies d'exposition possibles)

**Orale** 

**Produit:** ATEmix: 6,615.38 mg/kg

Cutané

**Produit:** Données non disponibles.

Inhalation

**Produit:** Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Xylene LC 50 (Rat, 4 h): 6,350 mg/l

1-Methoxy-2-Propanol CL Lo (Rat, 4 h): 25.5 mg/l

Toxicité à Dose Répétée

**Produit:** Données non disponibles.

Corrosion et/ou Irritation de la Peau

**Produit:** Données non disponibles.

Lésion/Irritation Grave Des Yeux

**Produit:** Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Xylene in vivo (Lapin, 24 hrs): Modérément irritant

1-Methoxy-2-Propanol in vivo (Lapin, 24 - 72 hrs): Non irritant

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

**Produit:** Données non disponibles.

Cancérogénicité

**Produit:** Données non disponibles.

Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:

Aucun composant cancérigène identifié

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicilogy Program) sur les cancérogènes :

Aucun composant cancérigène identifié

ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050):

Aucun composant cancérigène identifié

Date de la Révision: 11/10/2015

#### Mutagénécité de la Cellule Germinale

In vitro

**Produit:** Données non disponibles.

In vivo

**Produit:** Données non disponibles.

Toxicité pour la Reproduction

**Produit:** Données non disponibles.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Unique

**Produit:** Données non disponibles.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée

**Produit:** Données non disponibles.

Risque d'Aspiration

**Produit:** Peut être mortel en cas d'ingestion et

Autres Effets: Données non disponibles.

#### 12. Informations écologiques

#### Écotoxicité:

# Dangers aigus pour le milieu aquatique:

**Poisson** 

**Produit:** Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Xylene LC 50 (Pimephales promelas, 96 h): 13.41 mg/l Mortalité

Invertébrés Aquatiques

**Produit:** Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Xylene LC 50 (Cladocère, 24 h): > 100 - 1,000 mg/l Mortalité

### Dangers à long terme pour le milieu aquatique:

**Poisson** 

**Produit:** Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Xylene NOAEL (Oncorhynchus mykiss, 56 d): > 1.3 mg/l résultat expérimental

Invertébrés Aquatiques

**Produit:** Données non disponibles.

Date de la Révision: 11/10/2015

Toxicité pour la flore aquatique

**Produit:** Données non disponibles.

Persistance et Dégradabilité

Biodégradation

**Produit:** Données non disponibles.

Rapport DBO/DCO

**Produit:** Données non disponibles.

Potentiel de Bio-accumulation

Coefficient de Bioconcentration (BCF)

**Produit:** Données non disponibles.

Coefficient de Partage n-octanol/eau (log Koe)

**Produit:** Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Xylene Log Kow: 3.12 - 3.20

Mobilité dans le Sol: Données non disponibles.

Autres Effets Nocifs: Nocif pour les organismes aquatiques.

#### 13. Considérations relatives à l'élimination

Instructions pour l'élimination: Éliminer les déchets dans une installation de traitement et d'élimination des

déchets appropriée conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de

l'élimination.

**Emballages Contaminés:** Données non disponibles.

#### 14. Informations relatives au transport

TDG:

UN1866, RÉSINE EN SOLUTION, 3, PG III

CFR / DOT:

UN1866, Resin solution, 3, PG III

IMDG:

UN1866, RESIN SOLUTION, 3, PG III

#### **Further Information:**

Date de la Révision: 11/10/2015

La description de l'expédition ci-dessus peut être différante en ce qui concerne la grosseur des contenants ainsi que les modes de transports. Veuillez s'il vous plait vous référer au connnaissement.

# 15. Données réglementaires

#### Réglementations Fédérales des Etats-Unis

#### TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

#### ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

#### CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses)::

<u>Identité Chimique</u> <u>Quantité à déclarer</u>

Xylene 100 lbs. 1-Methoxy-2-Propanol 100 lbs.

# Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

#### Catégories de danger

Danger d'incendie

Risques immédiats (aigus) pour la santé

#### SARA 302 Substance Très Dangereuse

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

# SARA 304 - Notification S'urgence en Cas de Rejet

Identité ChimiqueQuantité à déclarerXylene100 lbs.

1-Methoxy-2-Propanol 100 lbs.

#### SARA 311/312 Produit Chimique Dangereux

<u>Identité Chimique</u> <u>Quantité seuil de planification</u>

Xylene 500 lbs 1-Methoxy-2-Propanol 500 lbs

#### SARA 313 (Déclaration au TRI)

#### **Identité Chimique**

Xylene

# Clean Water Act Section 311 Hazardous Substances (40 CFR 117.3) (Loi sur l'eau saine, Substances dangereuses)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

# Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels):

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

#### États-Unis - Réglementation des États

#### États-Unis - Proposition 65 de la Californie

Aucun composant réglementé par la Proposition 65 de la Californie n'est pré.

Date de la Révision: 11/10/2015

États-Unis - Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey (New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act)

# **Identité Chimique**

Xylene

1-Methoxy-2-Propanol

#### États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances

#### **Identité Chimique**

Xylene

1-Methoxy-2-Propanol

#### États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - substances dangereuses

#### **Identité Chimique**

**Xylene** 

1-Methoxy-2-Propanol

#### États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

#### Identité Chimique

Xylene

#### Autres Règlements:

Lorsque le produit est mélangé avec l'autre partie de façon appropriée, son contenu en COV, moins l'eau et le solvent exonéré, est de:  $430~\mathrm{g/l}$ 

#### Inventaires:

L'Australie AICS: Toutes les composantes dans ce produit sont

énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

Liste d'Inventaire de DSL du Canada: Toutes les composantes dans ce produit sont

énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

EINECS, ELINCS ou NLP: Une ou plusieurs composantes dans ce

produit ne sont pas énumérées dans ou

exemptes de l'Inventaire.

Le Japon (ENCS) Liste: Une ou plusieurs composantes dans ce

produit ne sont pas énumérées dans ou

exemptes de l'Inventaire.

Inv Chinois. Substances Chimiques Existantes: Toutes les composantes dans ce produit sont

énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

La Corée Existant des Produits chimiques Inv.: Toutes les composantes dans ce produit sont

énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

Inventaire de NDSL du Canada: Une ou plusieurs composantes dans ce

produit ne sont pas énumérées dans ou

exemptes de l'Inventaire.



Date de la Révision: 11/10/2015

Le Philippines PICCS: Toutes les composantes dans ce produit sont

énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

Inventaire de TSCA américain: Toutes les composantes dans ce produit sont

énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

Inventaire de Nouvelle-Zélande de Produits

chimiques:

Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

Le Japon Liste d'ISHL:

Une ou plusieurs composantes dans ce

produit ne sont pas énumérées dans ou

exemptes de l'Inventaire.

Liste de Pharmacopée de Japon: Une ou plusieurs composantes dans ce

produit ne sont pas énumérées dans ou

exemptes de l'Inventaire.

# 16. Autres renseignements, y compris la date de la préparation ou de la dernière révision

Date de la Révision: 11/10/2015

Version n°: 2.0

Autres Informations: Données non disponibles.

Avis de non-responsabilité: TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. POUR USAGE

INDUSTRIEL SEULEMENT. Les données concernant les dangers décrits dans cette fiche signalétique sont offertes uniquement à titre d'information pour l'utilisateur. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux

lois applicables dans sa région, incluant l'application des méthodes sécuritaires d'utilisation dans toutes les conditions prévisibles.



Date de la Révision: 11/10/2015

# FICHE SIGNALÉTIQUE

#### 1. Identification

Identificateur du produit: EUCOPOXY TUFCOAT CONCRETE GRAY PART B

Code de produit: 138C 02

Utilisation recommandée et restrictions d'emploi

Utilisation recommandée: Curatif

Restrictions conseillées pour l'utilisation: Donnée inconnue.

Renseignements sur le Fabricant/Importateur/Fournisseur/Distributeur

Euclid Admixture Canada Inc.

2835 Grand-Allee

Saint Hubert QC J4T 2R4

CA

Personne à contacter: Département d'EH&S Téléphone:

(450)465-2233

Numéro de téléphone d'appel d'urgence: 1-800-424-9300 (Les Etats-Unis); 1-613-996-6666 (Le

Canada)

#### 2. Identification du/des danger(s)

# Classification du Danger

#### **Dangers Physiques**

Liquides inflammables Catégorie 3

#### Risques pour la Santé

Corrosion et/ou Irritation de la Peau Catégorie 2 Lésion/Irritation Grave Des Yeux Catégorie 1 Allergène cutané Catégorie 1 Mutagénécité de la Cellule Germinale Catégorie 1B Cancérogénicité Catégorie 1B

37.5 % Toxicité aiguë, orale 40.5 % Toxicité aiguë, cutanée Toxicité aiguë, inhalation, vapeurs 100 % Toxicité aiguë, inhalation, poussière 100 % ou brouillard

# **Risques pour L'Environnement**

Dangers aigus pour le milieu Catégorie 3 aquatique

Dangers aigus pour le milieu 70 %

aquatique

Dangers à long terme pour le milieu

aquatique

100 %



Date de la Révision: 11/10/2015

# Éléments d'Étiquetage

#### Symbole de Danger:



Mot Indicateur: Danger

**Mention de Danger:** Liquide et vapeurs inflammables.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut induire des anomalies génétiques.

Peut provoquer le cancer.

Nocif pour les organismes aquatiques

#### Conseil de Prudence

**Prévention:** Tenir à lécart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces

chaudes. Ne pas fumer. Conserver le récipient bien fermé. Les conteneurs au sol et équipement de réception. Utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/ antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage. Lavez vigoureusement après manipulation. Ne pas respirer les poussières/ fumées/gaz/brouillard/vapeurs/ aérosols. Il ne faut pas que les vêtements de travail contaminés quittent le lieu de travail. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Utiliser l'équipement de

protection individuel requis.

Intervention: En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant

plusieurs minutes. Retirer les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer à rincer. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau/sous une douche. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement particulier (consulter cette étiquette). Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. En cas de feu: Utiliser

... comme moyen d'extinction.

**Entreposage:** Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver au frais. Garder sous

clef.

Élimination: Éliminer le contenu/contenant dans une installation appropriée de traitement

et d'élimination conformément aux lois et règlements applicables, ainsi qu'en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.



Date de la Révision: 11/10/2015

Autres dangers qui ne se traduisent pas par une classification SGH:

Un liquide inflammable accumulant la statique peut devenir électrostatiquement chargé, même avec de l'équipement mis à la masse et mis à la terre. Des étincelles peuvent allumer les liquides et les vapeurs. Peut provoquer des incendies instantanés ou des explosions.

# 3. Composition/Information sur les composants

#### Mélanges

Identité Chimique	Numéro CAS	Contenu en pourcentage (%)*
Xylene	1330-20-7	15 - 40%
Talc	14807-96-6	15 - 40%
Triethylenetetramine	112-24-3	5 - 10%
Aromatic petroleum distillates	64742-95-6	3 - 7%
Tris(dimethylaminomethyl)phe nol	90-72-2	3 - 7%
n-Butanol	71-36-3	1 - 5%

<sup>\*</sup> Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

#### 4. Premiers soins

Ingestion: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.../en cas de malaise.

Rincer la bouche.

**Inhalation:** Sortir au grand air.

Contact Cutané: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Consulter un

médecin. Détruire les chaussures contaminées ou les nettoyer à fond. Enlever immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et laver avec du savon et beaucoup d'eau. Obtenir des soins médicaux en cas

d'irritation ou de réaction allergique cutanée.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. S'ils

s'enlèvent facilement, retirez les verres de contact. Appeler immédiatement

le médecin ou le centre antipoison.

# Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes: Irritation des voies respiratoires. Un contact prolongé ou itératif avec la

peau peut entraîner de la rougeur, du prurit, de l'irritation et de

l'eczéma/fissuration. Irritation grave des yeux et des muqueuses, y compris

brûlure et larmoiement.

# Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

**Traitement:** Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

#### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Date de la Révision: 11/10/2015

Risques d'Incendie Généraux: Utiliser de l'eau pulvérisée pour que les contenants exposés au feu restent

frais. L'eau peut être inefficace pour combattre le feu. Combattre l'incendie à partir d'un endroit protégé. Éloigner les récipients de l'incendie si cela

peut se faire sans risque.

# Agents extincteurs appropriés (et inappropriés)

Moyen d'extinction

approprié:

Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres

produits chimiques éventuels.

Méthodes d'extinction

inappropriées:

Éviter un jet d'eau direct, qui dispersera et étendra le feu.

Dangers spécifiques provenant

de la substance chimique:

Les vapeurs peuvent se diffuser jusqu'à une source d'inflammation éloignée puis provoquer un retour de flamme. Les vapeurs peuvent provoguer un feu à inflammation spontanée ou s'enflammer de manière explosive. Éviter l'accumulation de vapeurs et gaz à des concentrations explosives.

#### Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Procédures de lutte contre

l'incendie:

Données non disponibles.

Équipement de protection spécial pour les pompiers: Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. ÉLIMINER toutes les sources d'inflammation (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Tenir le dos contre le vent. Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8 de la FTSS. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Maintenir à distance le personnel non autorisé.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Endiguer et absorber les déversements à l'aide de sable, de terre ou d'autres matières non inflammables. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale.

Procédures de notification:

En cas de déversement ou de dispersion accidentelle, informer les autorité compétentes conformément à la réglementation en vigueur.

Mesures de Précautions **Environnementales:** 

Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter le rejet dans l'environnement.

Date de la Révision: 11/10/2015

# 7. Manipulation et entreposage

# Précautions pour une manipulation sécuritaire:

Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Se procurer les instructions avant utilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux. Tenir à lécart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Les conteneurs au sol et équipement de réception. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter le contact avec la peau. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection approprié. Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle.

Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité: Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit frais.

# 8. Contrôle de l'exposition et protection personnelle

#### Paramètres de Contrôle

**Limites d'Exposition Professionnelle** 

Identité Chimique	Туре	Valeurs Limites d'Exposition		Source	
Xylene	TWA	100 ppm		États-Unis - Valeurs limites	
				d'exposition de l'ACGIH (2011)	
	STEL	150 ppm		États-Unis - Valeurs limites	
				d'exposition de l'ACGIH (2011)	
	PEL	100 ppm	435	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA	
			mg/m3	pour les contaminants de l'air (29	
				CFR 1910.1000) (02 2006)	
Talc - Fraction	TWA		2 mg/m3	États-Unis - Valeurs limites	
alvéolaire.				d'exposition de l'ACGIH (2011)	
Talc	TWA		20 des	États-Unis. OSHA tableau Z-3 (29	
			millions de	CFR 1910.1000) (2000)	
			particules		
			par pied		
			cube d'air		
Talc - Respirable.	TWA		2.4 des	États-Unis. OSHA tableau Z-3 (29	
			millions de	CFR 1910.1000) (2000)	
			particules		
			par pied		
			cube d'air		
	TWA		0.1 mg/m3	États-Unis. OSHA tableau Z-3 (29	
				CFR 1910.1000) (2000)	
Talc - poussière totales	TWA		0.3 mg/m3	États-Unis. OSHA tableau Z-3 (29	
				CFR 1910.1000) (2000)	
n-Butanol	TWA	20 ppm		États-Unis - Valeurs limites	
				d'exposition de l'ACGIH (2011)	
	PEL	100 ppm	300	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA	
			mg/m3	pour les contaminants de l'air (29	
			-	CFR 1910.1000) (02 2006)	



Date de la Révision: 11/10/2015

Identité Chimique	Туре	Valeurs Li d'Exposi		Source
Xylene	TWA	100 ppm		États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH (2011)
	STEL	150 ppm		États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH (2011)
	PEL	100 ppm	435 mg/m3	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)
Talc - Fraction alvéolaire.	TWA		2 mg/m3	États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH (2011)
Talc	TWA		20 des millions de particules par pied cube d'air	États-Unis. OSHA tableau Z-3 (29 CFR 1910.1000) (2000)
Talc - Respirable.	TWA		2.4 des millions de particules par pied cube d'air	États-Unis. OSHA tableau Z-3 (29 CFR 1910.1000) (2000)
	TWA		0.1 mg/m3	États-Unis. OSHA tableau Z-3 (29 CFR 1910.1000) (2000)
Talc - poussière totales	TWA		0.3 mg/m3	États-Unis. OSHA tableau Z-3 (29 CFR 1910.1000) (2000)
n-Butanol	TWA	20 ppm		États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH (2011)
	PEL	100 ppm	300 mg/m3	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)

Nom chimique	Туре	Valeurs Limites d'Exposition	Source
Xylene	TWA	100 ppm	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
	STEL	150 ppm	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Xylene	TWAEV	100 ppm	Canada. Ontario VLEs. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)
	STEL	150 ppm	Canada. Ontario VLEs. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)



Date de la Révision: 11/10/2015

Xylene	TWA	100 ppm	434 mg/m3	Canada. VLEs Québec. (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail) (12 2008)
	STEL	150 ppm	651 mg/m3	Canada. VLEs Québec. (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail) (12 2008)
Talc - Respirable.	TWA		2 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Talc - particules alvéolaires	TWAEV		2 mg/m3	Canada. Ontario VLEs. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)
Talc	TWAEV		2 fibres/ml	Canada. Ontario VLEs. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)
Talc - Poussière alvéolaire	TWA		3 mg/m3	Canada. VLEs Québec. (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail) (12 2008)
Triethylenetetramine	TWAEV	0.5 ppm	3 mg/m3	Canada. Ontario VLEs. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)
n-Butanol	CEILING	30 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
	TWA	15 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
n-Butanol	TWAEV	20 ppm		Canada. Ontario VLEs. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)
n-Butanol	CEILING	50 ppm	152 mg/m3	Canada. VLEs Québec. (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail) (12 2008)

**Valeurs Limites Biologiques** 

Identité Chimique	Valeurs Limites d'Exposition	Source
Xylene (Acides méthylhippuriques: Temps d'échantillonnage : Fin du quart de travail.)	1.5 g/g (Créatinine dans l'urine)	ACGIH BEL (03 2013)

# **Valeurs Limites Biologiques**



Date de la Révision: 11/10/2015

Identité Chimique	Valeurs Limites d'Exposition	Source
Xylene (Acides méthylhippuriques: Temps d'échantillonnage : Fin du quart de travail.)	1.5 g/g (Créatinine dans l'urine)	ACGIH BEL (03 2013)

Contrôles Techniques Appropriés Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation de vapeurs et du brouillard. Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise.

#### Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Informations générales: L'accès facile à l'eau abondante et à un flacon de rinçage pour les yeux

devra être garanti. Bonne ventilation en générale (habituellement 10 changements d'air à l'heure) doit être effectuée. Utiliser un dispositif de

ventilation antidéflagrant.

Protection du visage/des

yeux:

Porter au besoin un respirateur intégral. Porter des lunettes de sécurité à

écrans latéraux (ou des lunettes à coques) et un écran facial.

Protection de la Peau

Protection des

Mains:

Porter des gants de protection appropriés en cas de risque de contact

avec la peau.

Autre: Porter des gants, des chaussures et des vêtements de protection résistant

aux produits chimiques, et correspondant au risque d'exposition. Contacter un professionnel de l'hygiène et sécurité ou le fabricant pour tout détail.

**Protection Respiratoire:** En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Demander l'avis de votre supervision locale.

Mesures d'hygiène: Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Se laver les mains avant

les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Éviter le contact avec la peau. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées

sur le lieu de travail.

#### 9. Propriétés physiques et chimiques

#### **Apparence**

**État physique:** Liquide Forme: Liquide

**Couleur:** Données non disponibles.

Odeur: Légère, piquante

Seuil de perception de l'odeur:Données non disponibles.pH:Données non disponibles.Point de fusion/point de congélation:Données non disponibles.Température d'ébullition initiale etDonnées non disponibles.

intervalle d'ébullition:



Date de la Révision: 11/10/2015

Point d'éclair: 26 °C 79 °F

Taux d'évaporation: Plus lent que l'éther

Inflammabilité (solide, gaz): Non

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites d'inflammabilité - supérieure

(%):

Limites d'inflammabilité - inférieure

Limites d'explosivité - supérieure

(%):

(%)

Limites d'explosivité - inférieure (%): Données non disponibles. Pression de vapeur: Données non disponibles.

Densité de vapeur: Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se déplacent par

11.2 %(V)

1.4 %(V)

Données non disponibles.

conséquent au niveau du sol et au fond des réservoirs.

Densité relative:

Solubilité(s)

Solubilité dans l'eau: Pratiquement insoluble Solubilité (autre): Données non disponibles. Coefficient de répartition (n-octanol/eau): Données non disponibles. Température d'auto-inflammation: Données non disponibles. Température de décomposition: Données non disponibles. Viscosité: Données non disponibles.

#### 10. Stabilité et réactivité

Réactivité: Données non disponibles.

Stabilité Chimique: La substance est stable dans des conditions normales.

Possibilité de Réactions

Dangereuses:

Données non disponibles.

Conditions à Éviter: Chaleur, étincelles, flammes.

Éviter tout contact avec des acides. Matières Incompatibles:

Produits de Décomposition

Dangereux:

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de

carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

#### 11. Informations toxicologiques

### Informations sur les voies d'exposition probables

Ingestion: Peut être nocif en cas d'ingestion.

Inhalation: À des concentrations élevées, les vapeurs, la fumée ou la bruine peuvent

irriter le nez, la gorge et les muqueuses.

Contact Cutané: Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact avec les yeux: Provoque des lésions oculaires graves.

Date de la Révision: 11/10/2015

### Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (répertorier toutes les voies d'exposition possibles)

Orale

**Produit:** ATEmix: 4,080.55 mg/kg

Cutané

**Produit:** ATEmix: 8,254.61 mg/kg

Inhalation

**Produit:** Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Xylene LC 50 (Rat, 4 h): 6,350 mg/l

n-Butanol LC 50 (Rat, 4 h): 8000 ppm

Toxicité à Dose Répétée

**Produit:** Données non disponibles.

Corrosion et/ou Irritation de la Peau

**Produit:** Données non disponibles.

Lésion/Irritation Grave Des Yeux

**Produit:** Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Xylene in vivo (Lapin, 24 hrs): Modérément irritant

Aromatic petroleum

distillates

in vivo (Lapin, 24 - 72 hrs): Non irritant

Tris(dimethylaminomet

hyl)phenol

in vivo (Lapin, 3 d): Corrosif

n-Butanol in vivo (Lapin, 24 - 72 hrs): Catégorie 2

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

**Produit:** Données non disponibles.

Cancérogénicité

**Produit:** Peut provoquer le cancer.



Date de la Révision: 11/10/2015

#### Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:

Talc Évaluation globale : Ne peut être classifié pour la cancérogénicité chez les

humains Évaluation globale : Cancérogène possible pour les humains.

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicilogy Program) sur les cancérogènes :

Aucun composant cancérigène identifié

ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050):

Aucun composant cancérigène identifié

Mutagénécité de la Cellule Germinale

In vitro

**Produit:** Données non disponibles.

In vivo

**Produit:** Données non disponibles.

Toxicité pour la Reproduction

**Produit:** Données non disponibles.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Unique

**Produit:** Données non disponibles.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée

**Produit:** Données non disponibles.

Risque d'Aspiration

**Produit:** Données non disponibles.

Autres Effets: Données non disponibles.

#### 12. Informations écologiques

#### Écotoxicité:

### Dangers aigus pour le milieu aquatique:

**Poisson** 

**Produit:** Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Xylene LC 50 (Pimephales promelas, 96 h): 13.41 mg/l Mortalité

n-Butanol LC 50 (Pimephales promelas, 96 h): 1,910 mg/l Mortalité

Invertébrés Aquatiques

**Produit:** Données non disponibles.



Date de la Révision: 11/10/2015

Substance(s) spécifiée(s):

Xylene LC 50 (Cladocère, 24 h): > 100 - 1,000 mg/l Mortalité

Triethylenetetramine LC 50 (Cladocère, 48 h): 33.9 mg/l Intoxication

n-Butanol LC 50 (Cladocère, 24 h): 1,855 mg/l Mortalité

#### Dangers à long terme pour le milieu aquatique:

**Poisson** 

**Produit:** Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Xylene NOAEL (Oncorhynchus mykiss, 56 d): > 1.3 mg/l résultat expérimental

Aromatic petroleum

distillates

NOAEL (Daphnia magna, 21 d): 2.6 mg/l lisez en travers

Invertébrés Aquatiques

**Produit:** Données non disponibles.

Toxicité pour la flore aquatique

**Produit:** Données non disponibles.

# Persistance et Dégradabilité

Biodégradation

**Produit:** Données non disponibles.

Rapport DBO/DCO

**Produit:** Données non disponibles.

Potentiel de Bio-accumulation

Coefficient de Bioconcentration (BCF)

**Produit:** Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

n-Butanol Oncorhynchus mykiss, Coefficient de Bioconcentration (BCF): 0.38 (Static)

Coefficient de Partage n-octanol/eau (log Koe)

**Produit:** Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Xylene Log Kow: 3.12 - 3.20

n-Butanol Log Kow: 0.88

Mobilité dans le Sol: Données non disponibles.



Date de la Révision: 11/10/2015

Autres Effets Nocifs: Nocif pour les organismes aquatiques.

#### 13. Considérations relatives à l'élimination

Instructions pour l'élimination: Éliminer les déchets dans une installation de traitement et d'élimination des

déchets appropriée conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de

l'élimination.

**Emballages Contaminés:** Données non disponibles.

#### 14. Informations relatives au transport

TDG:

Non réglementé

CFR / DOT:

Non réglementé

IMDG:

Non réglementé

# 15. Données réglementaires

# Réglementations Fédérales des Etats-Unis

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

# CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses)::

Identité Chimique Quantité à déclarer

Xylene 100 lbs. n-Butanol 5000 lbs.

# Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

# Catégories de danger

Danger d'incendie Risques immédiats (aigus) pour la santé Risque différé (chronique) pour la santé

#### SARA 302 Substance Très Dangereuse

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.





Date de la Révision: 11/10/2015

SARA 304 - Notification S'urgence en Cas de Rejet

<u>Identité Chimique</u> <u>Quantité à déclarer</u>

Xylene 100 lbs. n-Butanol 5000 lbs.

SARA 311/312 Produit Chimique Dangereux

Identité ChimiqueQuantité seuil de planificationXylene500 lbsTalc500 lbsTriethylenetetramine500 lbsAromatic petroleum500 lbsdistillates500 lbs

Tris(dimethylaminomethyl) 500 lbs

phenol

n-Butanol 500 lbs

#### SARA 313 (Déclaration au TRI)

#### **Identité Chimique**

Xylene n-Butanol

# Clean Water Act Section 311 Hazardous Substances (40 CFR 117.3) (Loi sur l'eau saine, Substances dangereuses)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

# Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels):

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

#### États-Unis - Réglementation des États

#### États-Unis - Proposition 65 de la Californie

Aucun composant réglementé par la Proposition 65 de la Californie n'est pré.

# États-Unis - Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey (New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act)

#### **Identité Chimique**

Xylene

Talc

Triethylenetetramine

n-Butanol

#### États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts - liste des substances

# Identité Chimique

Xylene

Talc

Triethylenetetramine

n-Butanol



Date de la Révision: 11/10/2015

# États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - substances dangereuses

### **Identité Chimique**

Xylene Talc

Triethylenetetramine

n-Butanol

#### États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

#### **Identité Chimique**

Xylene n-Butanol

# Autres Règlements:

COV réglementaire (moins 462 g/l

l'eau et le solvant exonéré):

**COV - Méthode 310:** 33.00 %

# 16. Autres renseignements, y compris la date de la préparation ou de la dernière révision

Date de la Révision: 11/10/2015

Version n°: 2.0

Autres Informations: Données non disponibles.

Avis de non-responsabilité: TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. POUR USAGE

INDUSTRIEL SEULEMENT. Les données concernant les dangers décrits dans cette fiche signalétique sont offertes uniquement à titre d'information pour l'utilisateur. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux

lois applicables dans sa région, incluant l'application des méthodes sécuritaires d'utilisation dans toutes les conditions prévisibles.